

FICHE DE POSTE :

Mise à jour : 19 juillet 2021

IDENTIFICATION DU POSTE	
<i>Intitulé du poste</i>	Référente handicap
IDENTITE DU SALARIE	
<i>Nom-prénom</i>	DENYS Aude
<i>Statut</i>	Salariée
PRESENTATION DU SERVICE	
<i>Mission principale, raison d'être ou finalité du poste</i>	<p>La référente handicap est l'interlocutrice privilégiée des apprentis en situation de handicap qui rencontrent des difficultés de formation, d'insertion professionnelle, de transport et de vie au quotidien. Elle apporte aux apprentis concernés des réponses personnalisées et adaptées à leurs besoins et à leur situation.</p> <p>Elle coordonne également les acteurs de l'accompagnement de l'apprenti dans son parcours de formation et vers l'emploi.</p>
<i>Missions du poste</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. La référente handicap favorise : <ul style="list-style-type: none"> - L'accueil des candidats (en amont et durant le cursus) - La sécurisation du parcours de formation des apprentis handicapés (y compris pour les examens) - Leur orientation, - Leur insertion professionnelle - Et leur accompagnement sur leur lieu d'emploi (en lien avec leur maître d'apprentissage, l'équipe tutorale, les chargés d'insertion et les conseillers insertion ou maintien CAP-emploi) 2. La référente handicap écoute, dialogue avec les apprentis en situation de handicap afin de les aider à préciser, mettre en œuvre et sécuriser leur projet de formation en vue de leur insertion professionnelle. 3. La référente handicap écoute, dialogue avec l'environnement des personnes handicapées afin de les sensibiliser et de l'amener à contribuer activement au projet de formation et d'insertion professionnelle. 4. La référente handicap avec l'équipe pédagogique repère les incidences propres à chaque situation de handicap et coordonne l'identification, la mise en œuvre collective et le suivi des solutions d'adaptation, de compensation, d'amélioration des conditions de

	<p>formation d'études et des solutions de sécurité dans le cadre d'un environnement capacitant et en réponse aux situations invalidantes.</p>
--	---

5. La référente handicap prospecte, **informe et sensibilise les employeurs** sur les mesures relatives à l'apprentissage et les conditions spécifiques d'accès à l'emploi des personnes handicapées.

Permanences de la Référente Handicap Mme Aude DENYS

Lundi de 10 : 30 à 12 : 00 * Jeudi de 10 : 30 à 12 : 00

Par téléphone : LD : 03 87 200 208

Par mail : refhand@dlsmetz.net